



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU BURKINA FASO  
CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE

----- 0 -----

TEL : 53 36 08 08 / 77 07 71 00. 01 BP 6055 Ouaga 01

Email : [ordremedecin@fasonet.bf](mailto:ordremedecin@fasonet.bf), [ordre.medecins.burkina@gmail.com](mailto:ordre.medecins.burkina@gmail.com)

/Site : [www.ordremedecinsburkina.bf](http://www.ordremedecinsburkina.bf)

N° 2020-247/CNOMBF

Ouagadougou le 18 décembre 2020

Le Président du Conseil National  
de l'Ordre des Médecins du Burkina Faso

*A*

Monsieur le Directeur Général  
du CHU Yalgado OUEDRAOGO

**Objet :** essai clinique utilisant un produit non autorisé au Burkina Faso, Apivirine

**Monsieur le Directeur Général,**

Il nous est revenu que le Service de Pneumologie du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO, dirigé par le Pr Martial OUEDRAOGO serait le site d'un essai clinique utilisant un produit non encore enregistré au Burkina Faso. Il s'agit de l'Apivirine. Je voudrais donc à travers cette correspondance vous interpellier afin de clarifier la situation pour savoir si c'est vrai ou pas, car ce produit n'ayant pas encore fait l'objet d'une étude de toxicité ne saurait être administré à des personnes humaines au Burkina Faso, sans l'avis du Comité National qui autorise les essais cliniques au Burkina Faso.

Je voudrais par la présente, vous inviter à faire à une investigation afin que la situation soit clarifiée. D'ores et déjà, je mets en ampliation l'ensemble des détenteurs d'enjeux de protection de la population sur les questions de santé et de consommation de produits de santé.

En souhaitant une attention particulière à ma correspondance, veuillez recevoir, **Monsieur le Directeur Général**, ma profonde considération.

**Ampliations**

- Ministre de la Santé
- Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique (ANRP)
- Procureur du Faso
- Président de l'Ordre National des Pharmaciens
- Membres du CTEC
- Ligue des consommateurs du Burkina Faso
- Présidents des Conseils régionaux de l'Ordre des Médecins

Le Président

**Pr Charlemagne OUEDRAOGO**  
*Chevalier dans l'Ordre de la Légion  
d'Honneur de la République Française  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la  
Santé et de l'Action Sociale*

